



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION L'an deux mil neuf
03/12/2009 Le quinze décembre

DATE D'AFFICHAGE Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
03/12/2009 publique sous la Présidence de Monsieur BOISSET, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS Etaient Présents : Mrs BOISSET – BOCH – CLAIR – DZIAMSKI – MINARD – SILVA-
En exercice : 19 ALVAREZ GITENAIT– VOISSIERE et Mmes DEBOUT – DEPLAT – FOULON –
Présents : 15 CHALLAL-MARCUELLO-CHEMIN
Votants : 15 Etait Absent Excusé : M. BARDET-COMBARET-Mmes DUPRE-PULIDO
Etaient Absents :

Secrétaire : Mlle DEBOUT

Objet : dcm n° 161/09
**Décision du Maire par
délégation du Conseil
Municipal conformément à
l'article L 2122-22 du CGCT.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles
L 2122-22 et L 211-23.

VU sa délibération en date du 17 novembre 2009 par laquelle le Conseil
Municipal a délégué au Maire ses pouvoirs pour certaines des matières énumérées à
l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Conformément à l'article L 2122-23 de ce même code, il est rendu compte au
Conseil Municipal des décisions suivantes :

DATE	OBJET	
1/12/2009	Avance de 150.000€ pour financer les travaux du lotissement les réginanches	
14/12/2009	Demande de prêt de 500.000 € pour financer les travaux 2009	

Certifié exécutoire
Reçu ou transmis en
Sous-Préfecture de VICHY le :
Publié ou notifié le :

Pour extrait conforme.
Le Maire,